



PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE  
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

Unité Technique d'Appui à la Coordination (UTAC)

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 001.7/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 du 12 JAN 2021

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Nom du Pays	CAMEROUN
Nom du Projet	Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)
Intitulé des missions des Consultants	Sélection d'un cabinet d'études chargé de l'élaboration des Devis estimatifs par type de logement
Credit IDA Numéro	IDA 6140-CM
Número d'Identification du Projet	P151155

I. PRESENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « sélection d'un cabinet d'études chargé de l'élaboration des Devis estimatifs par type de logement ».

Les activités du projet s'organisent autour de cinq composantes à savoir :

- Composante 1 « Consolidation de la réforme des budgets-programmes dans les ministères sectoriels »

Cette composante vise à traduire la budgétisation-programmes en réalité dans certains secteurs sélectionnés, de la conception jusqu'à la mise en œuvre.

- Composante 2 « Amélioration de la gestion des investissements publics dans les ministères sectoriels » :

Cette composante vise à résoudre certaines difficultés constatées dans le mécanisme de suivi, de programmation, de budgétisation, d'exécution et de maturation des activités d'investissements publics.

- Composante 3 « Amélioration de la performance du système de passation des marchés »

Il s'agira d'améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics en agissant sur les leviers de l'efficacité, de l'efficience et de la rentabilité.

- **Composante 4 « Renforcement du système national statistique »**

Le but cette composante est d'améliorer le système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables, et d'en faire une analyse approfondie.

- **Composante 5 « Coordination et mise en œuvre du projet »**

Le but de cette composante est de fournir un appui à la coordination et la mise en œuvre du projet.

Dans le but de mieux coordonner et mettre en œuvre le projet PEPS, le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet le recrutement d'un Cabinet d'études chargé de l'élaboration des Devis estimatifs par type de logement.

## **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Grâce aux ressources importantes tirées des allègements de dette qu'a connue le Cameroun dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le Gouvernement a lancé depuis 2010, un plan de développement nommé la vision 2035 qui vise à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 par des investissements massifs en infrastructure.

Dans un tel contexte, il est nécessaire d'avoir un indicateur de suivi de l'évolution des coûts de la construction en vue de contrôler les mécanismes d'attribution et de révision des prix des marchés publics et privés et de définir une meilleure politique d'habitat.

Spécifiquement, la révision du prix d'un marché (avenant) résulte souvent lorsqu'il existe : (i) un décalage entre la signature des contrats et le début effectif des travaux en raison du retard accusé lors de la mise en place des fonds nécessaires à l'exécution des travaux et, (ii) une différence entre les délais d'exécution d'un marché et ceux inscrits dans le contrat. Dans ce cadre, la disponibilité d'un indicateur fiable pour négocier ces avenants s'avère nécessaire afin d'assurer une bonne transparence dans ce processus.

L'Indice du Coût de Construction (ICC) est un indice composite de prix basé sur l'observation des prix des matériaux de construction, du coût de la main d'œuvre, des coûts des moyens de gestion et des coûts de location et d'amortissement du matériel. Les prix observés concernent les matériaux et les services concourant à la formation du prix de revient d'un ouvrage de BTP, à l'exclusion des charges telles que : les charges foncières et les frais financiers.

Etant donné qu'une hausse de l'indice des matériaux de construction, par exemple, indique une détérioration des conditions d'accès des ménages au logement, de tels indicateurs sont aussi utiles pour le pilotage d'une politique d'habitat social.

La mise en œuvre de cet indicateur permettra au Cameroun de s'arrimer aux activités statistiques mises en œuvre au cours du round 2005 du Programme de Comparaison Internationale (PCI) et couvrant les statistiques des prix et de la comptabilité nationale. Elle permettra également de soutenir les activités portant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les statistiques inscrites dans le XIe Fonds Africain de Développement (FAD) notamment sur les infrastructures, l'agriculture, le genre, l'environnement, la gouvernance. En outre, la prise en compte de cet

indicateur dans les comptes nationaux permettra d'améliorer l'évaluation du taux de croissance, notamment par une meilleure prise en compte de la dynamique observée dans le secteur des BTP etc.

Le champ de l'étude est celui des nouveaux logements à usage d'habitation construit par les ménages pour leur usage propre. L'indice couvrira les 10 régions du Cameroun. De ce fait, les devis estimatifs produits par type de logement devront prendre en compte les spécificités des régions.

Pour la mise en place de cet indice, l'étape préalable consiste à élaborer des devis estimatifs d'exécution des différents types de logement du parc immobilier camerounais en prenant en compte les spécificités régionales.

### **III. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif général de la Mission consiste à recruter un Bureau/Cabinet d'étude chargé d'élaborer les devis quantitatifs et estimatifs d'exécution pour les types de logements retenus à usage d'habitation, en prenant en compte les spécificités régionales du pays et les pratiques couramment utilisées par les ménages. Chacun de ces devis devra être fait en parpaing et si possible en brique de terre.

### **IV. MANDAT DU CABINET**

Dans le cadre de la présente étude, le cabinet devra réaliser les actions suivantes :

- Décrire de manière détaillée les types de logement retenus (T3, T4, T5, T6) en faisant ressortir les dimensions de toutes les pièces, les qualités de matériaux à utiliser dans la construction (ceux couramment utilisés par les ménages)
- Concevoir des plans types (nombre de pièces principales, superficie des pièces et leurs articulations) ;
- Elaborer pour chaque type de logement retenu, un (01) devis quantitatif et estimatif détaillé faisant ressortir tous les matériaux de construction, les mains d'œuvre utilisées; les moyens de gestion ainsi que la location et l'amortissement des matériels utilisés pour la construction ; Les prix appliqués dans l'établissement desdits devis seront ceux du marché accessible aux ménages. Pour un bien ou un service entrant dans l'élaboration du devis, le prix appliqué sera une moyenne des prix relevés sur au moins trois (03) points d'observations clairement identifiés.
- Donner une spécification précise et détaillée des matériaux recensés dans le devis d'exécution afin d'assurer la cohérence avec les produits et services distribués sur le marché local lors de la collecte des prix ;
- Accompagner l'équipe projet de l'ICC dans le processus d'actualisation de la liste des matériaux de construction, de la main d'œuvre et des moyens de gestion proposée par AFRISTAT, à partir de ces devis ;
- Dresser une liste exhaustive des matériels loués par les prestataires pour la construction des ménages à usage d'habitation (bétonneuse, pondeuse d'agglos, etc.) Ainsi que leur coût journalier.

### **V. CRITERES DE SELECTION**

Les critères de sélection sont les suivants :

**i. Pour ce qui est de l'expérience du cabinet :**

- Justifier d'une expérience professionnelle avérée dans des travaux similaires à l'étude (production de plans et de devis pour des logements d'habitation) ;
- Produire trois références pour attester de son expérience au cours des trois dernières années ;

**ii. S'agissant du personnel clé :**

**a. Un Architecte, Chef de Mission**

- Être titulaire d'un diplôme d'Architecture (BAC + 5) ;
- Être inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun ;
- Justifier d'une expérience de 5 ans au moins dans la pratique du métier ;
- Avoir exercé des activités dans au moins 3 régions du pays ;
- Avoir une parfaite connaissance du français écrit et parlé et une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Avoir réalisé au moins deux études relevant d'un appel à concurrence ;
- Produire 03 références justifiant l'expérience professionnelle spécifique au cours des deux (02) dernières années ;
- Jouir d'une bonne moralité.

**b. Un Ingénieur de Génie Civil**

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BAC + 5) ;
- Être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun ;
- Justifier d'une expérience de 5 ans au moins dans la pratique du métier ;
- Avoir exercé des activités dans au moins 3 régions du pays ;
- Avoir une parfaite connaissance du français écrit et parlé et une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Avoir réalisé au moins deux études relevant d'un appel à concurrence ;
- Produire deux références justifiant l'expérience professionnelle spécifique au cours des deux (02) dernières années ;
- Jouir d'une bonne moralité.

**c. Un Technicien en plomberie**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 options plomberie ou toute autre discipline jugée équivalente ;
- Justifier d'une expérience de 5 ans au moins dans la pratique du métier ;
- Avoir exercé des activités dans au moins 3 régions du pays ;
- Avoir une parfaite connaissance du français écrit et parlé ;
- Produire deux références justifiant l'expérience professionnelle spécifique au cours des deux (02) dernières années ;
- Jouir d'une bonne moralité.

**d. Un Technicien en électricité bâtiment**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 option électricité ou toute autre discipline équivalente ;
- Justifier d'une expérience de 5 ans au moins dans la pratique du métier ;
- Avoir exercé des activités dans au moins 3 régions du pays ;

- Produire deux références justifiant l'expérience professionnelle spécifique au cours des deux (02) dernières années ; dans le domaine de l'électricité

## **VI. DUREE DU MANDANT**

La prestation est prévue sur une durée de **soixante (60) jours** pour une période de **04 mois** à compter de la notification du marché au cabinet.

## **VII. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Le Coordonnateur Technique du projet PEPS invite tous les cabinets d'études ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- Présentation, compétences et expérience du cabinet dans les domaines indiqués des critères de sélection ;
- Présentation et CV des experts clés ;
- Justificatifs probants et références dans les missions similaires (contrats, attestations de service faits, etc.) ;
- Présentation de l'approche méthodologique et du plan de travail pour la mission.

## **VIII. PROCEDURES APPLICABLES**

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQF) telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »).

Il est porté à l'attention des Opérateurs que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

## **IX. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET**

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne sous pli fermé ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication à 15 heures 30, heure locale avec la

mention « Manifestation d'Intérêt pour le « **Recrutement d'un Cabinet d'études chargé de l'élaboration des Devis estimatifs par type de logement** » au lieu du PEPS à l'adresse

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNSECO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : [Pepegov.cm@gmail.com](mailto:Pepegov.cm@gmail.com) avec copie à [toufo\\_s@yahoo.fr](mailto:toufo_s@yahoo.fr).

**LE COORDONNATEUR TECHNIQUE**

